



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cinéma

Question au Gouvernement n° 2268

Texte de la question

FESTIVAL DE CANNES

M. le président. La parole est à M. Bernard Brochand, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Bernard Brochand. Ma question s'adresse à M. le ministre de la culture et de la communication.

Le soixante-troisième festival de Cannes, qui vient de s'achever, s'est montré encore une fois à la hauteur de sa réputation de plus grande manifestation culturelle mondiale du cinéma. C'est une réussite, malgré un coup de mer mémorable à trois jours de l'inauguration, les résidus du nuage de cendres islandais et, bien sûr, les polémiques exacerbées qui ont eu lieu autour de certains films en compétition.

Mme Sandrine Mazetier. La faute à qui ?

M. Bernard Brochand. C'est d'abord une réussite économique : 11 000 personnes accréditées pour le plus grand marché mondial du film, 125 000 congressistes, 200 millions d'euros de retombées directes et indirectes pour notre pays, 3 500 emplois induits et 95 000 nuitées générées pendant cette période - soit une hausse de 8 % par rapport à l'an passé.

C'est ensuite une réussite médiatique favorable à notre rayonnement international : 4 200 journalistes accrédités et des milliers d'articles, de reportages et d'émissions réalisés.

C'est enfin une réussite pour le cinéma français qui aura été mis à l'honneur par un jury composé de personnalités internationales et présidé cette année par le grand cinéaste américain Tim Burton. Quatre prix, parmi les plus prestigieux, sont revenus à des artistes et à des films français : palme d'or du court-métrage, prix de la mise en scène, prix d'interprétation féminine et grand prix pour le film *Des Hommes et des Dieux* de Xavier Beauvois - preuve de la vitalité artistique exceptionnelle de notre cinéma.

Cette réussite a été rendue possible grâce à la mobilisation de tous pour assurer la sécurité et le succès de cet événement : CRS, policiers, gendarmes, pompiers, personnel municipal, hôteliers et restaurateurs.

M. le président. Je vous remercie.

La parole est à M. Frédéric Mitterrand, ministre de la culture et de la communication.

M. Frédéric Mitterrand, *ministre de la culture et de la communication*. Vous avez raison, monsieur le député : le soixante-troisième festival de Cannes a été à la hauteur de sa réputation, provoquant une effervescence artistique qui sert évidemment le septième art, mais aussi le rayonnement de notre pays, à travers les innombrables médias qui couvrent l'événement. À cet égard, on ne peut que louer le président Gilles Jacob et son équipe pour l'exceptionnelle qualité de leur travail permanent.

Le palmarès de cette édition est à lui seul, vous l'avez rappelé, une récompense pour tout le cinéma français dans sa diversité puisqu'il a obtenu quatre prix majeurs. Mais on peut légitimement considérer que le cinéma français aura joué un rôle déterminant dans la production du film de M. Mahamat-Saleh Haroun, prix du jury, du film d'Abbas Kiarostami *Copie conforme* et même de la palme d'or *Oncle Boonme*, préacheté par ARTE et bénéficiaire du Fonds Sud au Centre national du cinéma. Je précise que ce film, d'une immense qualité esthétique, vient après trois autres films du cinéaste, qui ont tous bénéficié de préachat et de distribution en France, qui ont conforté de manière significative la production de son travail. Cette réussite globale souligne l'importance et la pertinence des formules d'aide à la production mises en oeuvre par notre pays - commission d'avance sur recettes et commission Fonds Sud.

Enfin, accompagnant la réussite du film tchadien de M. Saleh, la France s'apprête à jouer un rôle moteur dans la

renaissance du cinéma africain, en ces temps de célébration des indépendances.

Je rappelle que nous venons de signer un accord très important de coproduction avec la Chine, qui permettra la pénétration du marché chinois par les films français. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Brochand](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2268

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 mai 2010